

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 50 (1912)
Heft: 14

Artikel: L'incertitude : romance de nos grands-pères
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-208590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INCERTITUDE*Romance de nos grands-pères.*

Dis-moi par quels charmes puissants
Tu maîtrises toute mon âme ?
Dis-moi par quels enchantements
Ta froideur allume ma flamme ?
Dans tes yeux, je vois le dédain.
Je veux fuir et briser ma chaîne :
Je te vois sourire et, soudain
L'amour à tes pieds me ramène. (bis)

De mille sentiments divers
Mon âme tour à tour émue
Maudit et puis béni tes fers ;
J'évite et je cherche ta vue.
Je n'ose interroger ton cœur
Pour me tirer d'inquiétude ;
Je craindrais perdre le bonheur,
En perdant mon incertitude.

Mets donc un terme à mes tourments,
Si mon sincère amour te touche ;
Récompense mes sentiments
D'un mot, un seul mot de ta bouche.
Mais si je ne dois plus te voir,
Si c'est en vain que je l'adore,
Ce mot, qui m'ôterait l'espoir,
Ne le prononce pas encore.

IL N'Y EN A POINT COMME NOUS!

PRENEZ-LE comme il vous plaira, mais c'est parfaitement exact : *Il n'y en a point comme nous!* Impossible de nous damer le pion.

Que vient-on nous parler de nos voisins, de leurs qualités, de leur initiative, de leur esprit entreprenant, commerçant, etc., etc. ! Petite bière ! Leurs pays ne sont ni si beaux, ni si fertiles que le nôtre. Leurs vins, leurs légumes, leurs fruits ne valent pas les nôtres. Et ceux qui les leur achètent n'y connaissent rien ; ce sont des... oui, des imbéciles, là !

D'abord, est-on bien sûr que les limites du monde ne sont pas celles de notre canton de Vaud, si beau ? Est-on bien certain qu'à côté de nous, il y ait d'autres peuples ? Christophe Colomb a découvert l'Amérique, dit-on, et Amundsen, le pôle sud. Mais ce sont eux qui l'ont dit. Est-ce une raison pour les croire ? D'ailleurs, est-il besoin à l'univers de contenir autre chose que notre cher canton de Vaud ? Cela ne suffit-il pas à sa gloire ?

Et qui donc ose venir nous donner des avis ? Pour du « toupet », c'est du « toupet » ! De quoi se mêlent-ils, ces donneurs de conseils ? On est Vaudois, que diable ! Que leur faut-il de plus ?

Qu'il rentre dans sa coquille, ce monsieur de Saxon, qui avait plein la bouche, un jour, « de la prospérité qu'avait apportée dans cette contrée l'industrie des conserves, de l'intelligente docilité avec laquelle les agriculteurs du Valais se sont rendus aux conseils qu'on leur a donnés et se sont mis à cultiver en grand les légumes et les fruits nécessaires à la fabrique.

« Les commandes sont telles, aujourd'hui, ajoutait-il, que le Valais n'y peut suffire. Nous comptons sur le concours des plaines fertiles du beau pays de Vaud, où la culture extensive des légumes et des fruits pour conserves eût amené une prospérité nouvelle. Mais les Vaudois n'en ont point voulu. »

Je vous crois, mon petit monsieur, qu'on n'en a rien voulu. Avons-nous besoin de ça, nous ? Tout de suite, qu'on va vilipender notre bonne et riche terre vaudoise en cultivant des légumes et des fruits pour les mettre dans des boîtes de fer-blanc. Vous ne nous avez pas regardés !

On veut avoir un peu de tout dans nos potagers et dans nos vergers, comme dans les expositions, « pour faire beau voir ». On n'est pas si bêtes que d'aller semer des poses de terrain uniquement de haricots ou de petits pois. Nos pères n'ont pas fait cela. Et ils s'y connaissent,

pourtant. Ce qui est fait, est bien fait. On est Vaudois, que diable !

Et puis, un de ces beaux messieurs ne nous disait-il pas que l'on pourrait, sans préjudice pour les vignes, faire une fortune en transformant en espaliers tous les murs de celles-ci et en y cultivant des pêchers et des abricotiers dont la vente serait assurée, puisque la fabrique de Saxon, pour ne citer que celle-là, est obligée d'en faire venir de l'étranger.

Oui, mon petit, on va profaner nos belles vignes en tapissant les murs de pêchers et d'abricotiers. Eh ! pitié ! Mieux vaudrait, vois-tu, qu'elles fussent complètement détruites par le phylloxéra, le mildiou et toutes ces bougreries.

On dit bien qu'à Lavaux, un propriétaire a essayé du système et qu'il s'en est fort bien trouvé. Qu'est-ce que ça prouve ?... Et puis, c'est son affaire, après tout.

Et qui est-ce qui ose prétendre que les vins du Valais disputent à présent le marché aux nôtres, que les vigneron valaisans, longtemps fidèles à de vieux usages, s'en sont affranchis, ont fait des progrès immenses dans la culture de la vigne et les soins à donner aux vins ; qu'ils sont aujourd'hui plus commerçants que nous, moins routiniers, moins obstinés en certaines circonstances où il faut savoir céder ?

Peuh ! des mots, tout ça. D'abord le Valais, les vins du Valais, on les ignore. Est-ce que ça existe, le Valais ? Du reste, on sait bien ce qu'on a à faire.

Enfin, assez péroré comme ça. On est Vaudois, que diable ! On aimerait mieux périr de misère sur nos « courtines » desséchées que de rien changer à nos habitudes. D'ailleurs, pour marronner, pour crier à l'injustice du sort, on est toujours là. Et qu'on en a le droit, charrette ! Il n'y en a point comme nous !

Un bon Vaudois.

(Pour copie conforme — J. M.)

Gros et détail. — Un pauvre homme était à confesse :

— Mon père, dit-il, j'ai commis tous les péchés possible. Inutile de vous faire un détail qui n'en finirait pas.

— Mon ami, lui dit le confesseur, avez-vous donné de l'argent à usure ?

— Hélas, mon père, je n'ai jamais eu cinq sous vaillant.

— En ce cas, détaillez vos péchés ; vous ne pouvez qu'y gagner.

LÉ PIQUÉS A MIMI ET**LOU GRAND BALLI**

L a dza dè cein quauqu'z'annaë, craïo que l'étai dein lé septanté-dou à septante-quatro que cein sè passavé.

Vo z'ai bin su cognu lou gran Mimi, comi-d'exercice et marchand dè bou ? L'étai on rudo gailla po fèrè traci ses vòlets et ses valets assebin. N'attatzivé pas sè tzeins avoué dè saucissés, et quand baillivé on franc à ses valets la demeindze po allà dansi, failláo que le lãi demandan permechon, et que ne rupan pas tot.

Assebin lé zu arrevá que quan battavé aô mécanique dei sa dè granna travissè to entiè dein lou moiré dè pussa. Mâ cein ne réussessave pas ti lé coup.

Vo z'ai assebin cognu lou gran Balli. L'avai dei pâodzé coumein dei zécu naôvé et quan fotai onna motscha à on estafié, lou gailla demandavé pas son resto.

Ci Balli étai on bocon maidzo ; ye remettaï li niaï à lão plliacé, rabistocavé lé bré, lé tzambé, quié tot cein qu'étai dèmantibulá quand on avâï fé on effò aô bin qu'on s'étai fotu onna défrepènaie. Fasaï dè son « Ferdinand ». — S'étan cognu aô servico, lou gran Balli étai crayo assebin comi-d'exercice, et coumin lou gran Mimi, don Dzaquie-Luvi, fasaï travaillé sè valets à

tzavon ; ion dé elliau lurons pllien dé coradzo, sé dè manguelionavé à tot momein, et ma fai, à tot momein fallia allà lou desando matin à la tzambre derraï d'au café Girardet vé lau borné dè la plliace Bel-Air, à Lozana, aô bin tzi Garin, ein l'Ali, aô bin aô Cygne.

Onna demeindze, vaité mon Balli que vint avoué son tzâi à ressò, dan lou cabriolé, féré visite aô gran Mimi ; van vouaiti l'étrabliá dai vatze iô la revu lou valé ein question de 15 ans quariavé dza dozé ballé vatzé, et Balli étai cein dè cein vairé. — Pu san zu vairé l'étrablié ai tzevau aô lei avai chî a sa piqués, quifran quasu bin sépara po ne pas que preignan fû ein sé frottin lé z'on contre lé z'aôtré.

Balli n'a pas de gran tzavoué, l'a vouaiti lé baô, que mâ fai biô vaire.

Pu san zu en fin d'aô conto avoué lé zégra et et l'an étai baïré on verro aô guelion.

Coumein vo lei de ein coumeincein, l'iré ein septanté-dou aô quatre, lé vegné avan étai dza-lâé et lé bossatons au gran Mimi étan quasu tot vouido. Ion avâï dè la pequetta, et dou z'aoté avâï lou fond bin plie iant qué lou dévan. Coumein lou piqueboule n'étai pas d'estra, noutron rebouteu n'a pu sé teni dè deré à s'n ami :

— Vai-tou, Mimi, te sâ que ie tâmo bin, no sein dé vilhié cognossance, eh bin, su bin fatzi dè te dère la vretâ, mâ, y améri bin mi vairé lévâ lo tiu à té tzevau qu'à té bosssets !

Luc. My.

C'est la faute de la pendule. — Victoire, vos œufs sont trop durs. Je vous ai expliqué qu'il fallait les laisser deux minutes dans l'eau bouillante. Vous n'avez qu'à regarder la pendule.

— C'est ce que j'ai fait, madame. Seulement la pendule retarde.

CLOCHES, SONNEZ,**SONNEZ, A LA VOLÉE !...**

Vieilles coutumes (suite).

A Val d'Isère, quelques jours avant le mariage, le fiancé, accompagné de la fiancée et de la mère de celle-ci ou d'une de ses plus proches parentes, va *ressonâ la parentâ*, c'est-à-dire reconnaître la parenté. L'expression locale montre bien le caractère rituel primitif de ces visites préliminaires à l'agrégation de deux familles.

La veille du mariage, les fiancés vont renouveler les invitations et porter les cadeaux d'usage, le fiancé aux parents de la fiancée et celle-ci aux apparentés du futur ; puis aux garçons et filles invités : aux premiers une cravate, aux filles un bonnet ou une coiffe. Au grand Bolland, ce jour-là ou le dimanche qui précède la noce, la fille offre à sa marraine un bonnet ou un chapeau, et à son parrain une chemise ; parrain et marraine embrassent leur filleule et lui donnent une pièce d'argent ; ce jour-là aussi la fille donne une robe à sa future belle-mère, fait des cadeaux à d'autres parents, et au curé donne plusieurs mouchoirs. Anciennement ce même jour semblait plus important : le père de la jeune fille invitait les parents des deux familles ; la fille se cachait, et le futur devait la chercher, aidé dans cette recherche par les personnes de sa suite et au son de la musique du village ; lorsque la fille avait été trouvée, on se mettait à table, mais elle ne s'y présentait que lorsque le repas tirait à sa fin, pour être conduite à l'endroit où l'on dansait. C'est là un simple rite préliminaire de séparation de la fille d'avec son milieu familial, et non, comme le voudrait l'ancienne théorie, la survivance d'un mariage par rapt.

Le jour fixé pour la noce, d'ordinaire un mardi ou un mercredi, les invités arrivent de

¹ De quelques rites de passage en Savoie, par A. van Gennep. Extrait de la « Revue de l'histoire des religions » (Annales du musée Guimet.)